

Hier, 4 anciens dentistes du réseau de centres dentaires low cost [DENTEXIA](#) aujourd'hui liquidés, étaient convoqués devant la chambre disciplinaire de la cour d'appel de Dijon. Ils comparaissent à l'occasion d'une audience disciplinaire de l'Ordre des chirurgiens-dentistes de Bourgogne. Ces 4 personnes exerçaient au sein du centre de Chalon-sur-Saône ouvert de 2013 à 2016. L'ARS avait décidé de la fermeture en raison de graves manquements à la qualité et à la sécurité des soins, à l'hygiène et à la désinfection.